

**COMMUNE DE  
GRANDVILLARD**



---

# Bulletin d'information

numéro 83 – novembre 2018



Vue sur Grandvillard et la chaîne des Vanils depuis le Pré du Ciel

## Table des matières

1. Le mot du syndic
2. Bureau communal
3. Convocation à l'assemblée communale du 5 décembre 2018
4. Budgets 2019
5. Réaménagement de la Route de la Ria
6. Réfection du pont de la Taouna (direction Lessoc)
7. Réfection des routes
8. Réfection de chalets suite à la visite des alpages du 22 septembre 2018
9. Cercle scolaire Bas-Intyamou - Grandvillard
10. Intempéries du 3 juin 2018 - travaux urgents
11. Projet d'installation d'une ferme piscicole à saumons
12. Installation d'une antenne Swisscom
13. Subsidés de formation
14. Cotisations AVS - obligation de cotiser
15. Réduction des primes d'assurance-maladie 2019
16. Croix-Rouge fribourgeoise
17. Gym des aînés
18. Réseau d'alimentation d'eau potable
19. Gestion des déchets
20. Le coin des sociétés locales et des manifestations
21. 34<sup>ème</sup> Rencontre des jeunes gruyériennes
22. Course des aînés
23. Exercice d'intervention de la colonne de secours
24. Corps des sapeurs-pompiers
25. Transports publics
26. Sapins de Noël



Vue sur la chaîne des Vanils depuis les Millets (octobre 2018)

## 1. Le mot du syndic

Chères citoyennes, chers citoyens,  
Chères Grandvillardines, chers Grandvillardsins,

Eh oui, nous avons la chance d'habiter une belle région et un beau village! Terminer au 2ème rang du concours "Le plus beau village de suisse 2018", ce n'est pas rien. Cela valait bien une fête et une plaque commémorative que nous avons inaugurée le 19 septembre dernier, devant la nouvelle façade d'informations touristiques. Cette jolie aventure a illuminé notre été et boosté notre cohésion. L'attachement que chacune et chacun d'entre nous porte à Grandvillard s'est encore renforcé. Je tiens à témoigner la reconnaissance du conseil communal à toutes celles et à tous ceux qui ont prêté leur voix et se sont engagés de près ou de loin pour la réussite de cet événement.

Tout comme son voisin Gruyères, Grandvillard fait désormais partie des 35 plus beaux villages de Suisse et peut officiellement utiliser le logo de l'association ([www.beauxvillages.ch](http://www.beauxvillages.ch)).



L'un des points du cahier des charges des villages-membres sera facile à respecter: toutes et tous, nous nous plaçons à orner et fleurir notre habitation et notre jardin. L'impact médiatique de la compétition renforce l'attrait touristique de la région et du village, mais pas seulement: le conseil communal enregistre aussi davantage de demandes de parcelles constructibles, demandes qu'il ne peut malheureusement honorer.

Notre village se développe gaillardement. Le nouveau quartier d'habitation du Saudillet prend sa forme finale. D'autres constructions sont en voie d'achèvement et des projets de réaffectation de fermes en habitation sont en cours. De jeunes familles se réjouissent d'élire bientôt domicile chez nous.

Aussi, nos commerces sont nombreux et très actifs. Je salue ici les performances 2018 de deux d'entre eux: la Laiterie Python qui, avec son vacherin AOP, est sortie vainqueur au *Swiss cheese awards* ainsi que la Boulangerie Delabays Sàrl qui a remporté le premier prix de la cuchaule AOP dans le cadre du dernier Salon des Goûts et Terroirs. Bravo à eux deux et, nous les habitants, continuons à soutenir tous nos commerces villageois. Ils le méritent !

La 2ème enquête complémentaire du plan d'aménagement local (PAL) comporte un changement de zone dans le secteur des Auges pour accueillir le projet de ferme piscicole présenté dans ce bulletin. Les Services de l'Etat rendront leur verdict dans les meilleurs délais. Entretemps, une délégation de compétence pour la vente du terrain y relatif sera traité en point 8 de l'ordre du jour de notre prochaine assemblée.

Il est 9h30 en ce dimanche de *Bénichon*. Alors que je termine cet article, des sons de musique retentissent. Le char de la Société de musique l'Echo du Vanil-Noir arrive dans le quartier. Vite, je sors remercier les musiciens et les encourager à maintenir cette belle et sympathique tradition.

2019 n'est plus si loin et je vous souhaite déjà, au nom du conseil communal, tous mes vœux de santé, d'amitié et de bonheur.

Daniel Raboud, syndic

## 2. Bureau communal

### Heures d'ouverture

Mardi: 08h30 - 11h30 et 14h00 - 17h00  
Jeudi: 14h00 - 17h00  
Vendredi: 08h30 - 11h30

### Contacts

Secrétariat: +41 26 928 11 50  
Contrôle des habitants/AVS: +41 26 928 20 51  
Caisse: +41 26 928 20 50  
Fax: +41 26 928 11 57  
Courriel: [administration@grandvillard.ch](mailto:administration@grandvillard.ch)



### Fermetures annuelles du Bureau communal

Vacances de Noël: du lundi 24 décembre 2018 au lundi 7 janvier 2019 inclus  
Vacances de Pâques: du vendredi 19 avril au lundi 29 avril 2019 inclus  
Vacances d'été: du vendredi 26 juillet au lundi 12 août 2019 inclus

Pour l'établissement des **cartes d'identité** et des **attestations de sortie du territoire suisse des enfants mineurs**, nous vous recommandons d'anticiper vos demandes au Bureau communal.

Pour les passeports et les cartes d'identité, vous avez également la possibilité de vous présenter au **Service de la population et des migrants**, à 1763 Granges-Paccot, Route d'Englisberg 11.



### 3. Convocation à l'assemblée communale

Les citoyennes et les citoyens actifs de la Commune de Grandvillard sont convoqués à l'assemblée qui aura lieu le:

**mercredi 5 décembre 2018, à 20h00  
à la Salle communale de Grandvillard**

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 12 mai 2018 (il ne sera pas lu; il peut être consulté au Bureau communal, ainsi que sur le site internet [www.grandvillard.ch](http://www.grandvillard.ch))
2. Echange de bien-fonds entre la Commune de Grandvillard et la Paroisse de Grandvillard
3. Budgets 2019 (ils ne seront pas lus; ils peuvent être consultés au Bureau communal)
  - 3.1. Présentation générale des budgets de fonctionnement et des investissements
  - 3.2. Réfection du pont sur la Taoune direction Lessoc
  - 3.3. Réfection des routes (Route de Lessoc, Chemin des Cressets et Route de la Cascade)
  - 3.4. Aménagement de la Route de la Ria
  - 3.5. Aménagement de la place de jeu de l'école et d'un escalier d'accès
  - 3.6. Remplacement des fenêtres de l'Ecole de Grandvillard
  - 3.7. Réfection de chalets suite à la visite des alpages du 22 septembre 2018
  - 3.8. Réaménagement du parking de la Place du Saudillet
  - 3.9. Rapports de la commission financière
  - 3.10. Vote final des budgets de fonctionnement et d'investissement
4. Intempéries du 3 juin 2018: travaux d'urgence sur la Taoune et les routes alpestres
5. Association "Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG)" - approbation des statuts et du règlement concernant l'octroi d'une indemnité forfaitaire (ils ne seront pas lus; ils peuvent être consultés au Bureau communal, ainsi que sur le site internet [www.grandvillard.ch](http://www.grandvillard.ch))
6. Règlement et convention scolaires - approbation (ils ne seront pas lus; ils peuvent être consultés au Bureau communal, ainsi que sur le site internet [www.grandvillard.ch](http://www.grandvillard.ch))
7. Vanils Energies SA - vente définitive de l'immeuble 4757 RF (confirmation du pacte d'emption du 15 mars 2011)
8. Projet de ferme piscicole (élevage de saumons)
  - 8.1. Présentation
  - 8.2. Délégation de compétence
9. Divers

**LE CONSEIL COMMUNAL**



## 4. Budgets 2019

Conformément aux articles 87 et suivants de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, le conseil communal a établi les budgets de fonctionnement et des investissements de l'année 2019. Ces budgets seront soumis à l'assemblée communale du mercredi 5 décembre 2018. Ils pourront être consultés au Bureau communal dès le vendredi 23 novembre 2018. Pour des raisons écologiques, ils ne seront pas imprimés.

### Budget de fonctionnement

Ce budget comprend tous les produits et toutes les charges, y compris les amortissements des dettes. Les produits et les charges sont spécifiés par l'énumération détaillée de leurs objets. Ils sont inscrits pour leur montant brut, sans compensation.

| Commune de Grandvillard                       |                                                | B U D G E T 2019 |                        |           |                        | Date 05.11.2018 /Page 1 |                         |
|-----------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------|------------------------|-----------|------------------------|-------------------------|-------------------------|
| Comptes de fonctionnement<br>(par dicastères) |                                                | Charges          | Budget 2019<br>Revenus | Charges   | Budget 2018<br>Revenus | Charges                 | Comptes 2017<br>Revenus |
| 0                                             | ADMINISTRATION                                 | 636'940          | 229'760                | 603'720   | 230'310                | 601'448.85              | 239'055.75              |
| 1                                             | ORDRE PUBLIC                                   | 66'074           | 60'000                 | 62'853    | 59'000                 | 62'290.75               | 60'097.80               |
| 2                                             | ENSEIGNEMENT ET FORMATION                      | 1'373'557        | 364'197                | 1'313'145 | 365'360                | 1'180'476.55            | 328'504.35              |
| 3                                             | CULTURE ET LOISIRS                             | 121'882          | 330                    | 123'828   | 200                    | 124'796.90              | 232.70                  |
| 4                                             | SANTE                                          | 268'544          | 4'410                  | 256'533   | 6'000                  | 244'132.10              | 2'691.00                |
| 5                                             | AFFAIRES SOCIALES                              | 423'537          | 0                      | 422'960   | 0                      | 449'515.05              | 0.00                    |
| 6                                             | TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS                   | 249'381          | 53'000                 | 258'174   | 55'000                 | 258'595.05              | 56'688.15               |
| 7                                             | PROTECTION + AMENAGEMENT DE<br>L'ENVIRONNEMENT | 442'123          | 348'256                | 432'691   | 341'957                | 432'946.35              | 364'658.30              |
| 8                                             | ECONOMIE                                       | 571'520          | 532'300                | 618'988   | 614'400                | 652'772.50              | 665'919.40              |
| 9                                             | FINANCES ET IMPOTS                             | 536'401          | 3'014'145              | 551'563   | 2'976'717              | 1'346'145.05            | 3'645'979.50            |
|                                               | Total des charges                              | 4'689'959        |                        | 4'644'455 |                        | 5'353'119.15            |                         |
|                                               | Total des revenus                              |                  | 4'606'398              |           | 4'648'944              |                         | 5'363'826.95            |
|                                               | Excédent de charges                            |                  | 83'561                 |           |                        |                         |                         |
|                                               | Excédent de revenus                            |                  |                        | 4'489     |                        | 10'707.80               |                         |

Selon la récapitulation ci-dessus, **ce budget se résume comme suit:**

|                            |            |                     |
|----------------------------|------------|---------------------|
| <b>Charges</b>             | <b>CHF</b> | <b>4'689'959.00</b> |
| <b>Revenus</b>             | <b>CHF</b> | <b>4'606'398.00</b> |
| <b>Excédent de charges</b> | <b>CHF</b> | <b>83'561.00</b>    |

Le budget de fonctionnement est établi sur la base des budgets reçus pour les charges liées (cantonales et régionales) et de tous les éléments communaux connus.

Toutes les contributions imposées, tant par le canton que par les associations de communes, sont basées sur le nombre d'habitants au 31 décembre de l'année précédente.

|                                          |     |
|------------------------------------------|-----|
| Population de Grandvillard au 31.12.2016 | 812 |
| au 31.12.2017                            | 830 |

soit une **augmentation de 18 habitants.**

Dans le but d'une information générale, le conseil communal juge opportun de vous communiquer les renseignements suivants:

#### **Administration**

Une partie de l'équipement informatique et quelques éléments du mobilier doivent être renouvelés dans le but d'améliorer l'environnement de travail.

#### **Ordre public**

Les coûts de ce chapitre sont en augmentation suite à la décision de l'assemblée communale du 29 novembre 2017 d'acquérir des véhicules pour les corps de sapeurs-pompiers de l'Intyamon.

#### **Enseignement et formation**

Ce chapitre présente également une augmentation de charges due à la participation aux frais de financement et aux frais d'exploitation des trois cycles d'orientation de la Gruyère. De plus, depuis la rentrée scolaire 2018-2019, les transports scolaires sont entièrement à la charge des communes, ce qui impacte fortement les comptes du Cercle scolaire Bas-Intyamon - Grandvillard.

#### **Culture et loisirs**

Les dépenses sont stables pour ce chapitre. En 2019, les parcs publics subiront un entretien plus important que d'accoutumée.

#### **Santé**

Dans ce chapitre, les dépenses sont majoritairement régionales ou cantonales. L'augmentation des charges est en partie due à l'augmentation de la population résidente de Grandvillard.

#### **Affaires sociales**

Comme pour le chapitre précédent, les dépenses sont en grande partie régionales ou cantonales. On ne remarque pas d'augmentation significative car certaines dépenses sont en diminution.

#### **Transports et communications**

Les charges sont moins élevées que les années précédentes. Cela s'explique entre autre par le remplacement de la saleuse en 2018.

#### **Protection et aménagement de l'environnement**

Les charges augmentent par rapport aux années précédentes. Une étude pour l'amélioration de la déchetterie sera réalisée en 2019.

L'accès au cimetière (allée pavée) sera réaménagé pour faciliter son accès aux personnes à mobilité réduite.

#### **Économie**

Les charges et les revenus sont en diminution. Les forêts communales représentent plus de 90 % de ce chapitre. Un nouveau plan d'intervention des forêts communales sera établi afin de bénéficier de subventions dans les années à venir. La vente d'électricité de la mini-centrale CREG est en très forte diminution suite à la baisse du prix d'achat du kWh.

#### **Finances et impôts**

Ce chapitre est relativement stable. Les estimations de rentrées fiscales sont prudentes et sont basées sur les données transmises par le canton.

Des nouveaux éléments de stockage seront installés au bâtiment de l'édilité et la remorque de l'édilité doit être remplacée.

## **Budget des investissements**

### **Ordre public**

Les véhicules pompiers n'ont pas encore été livrés. Dès lors, cet investissement est reporté à 2019 pour un montant de CHF 82'800.00.

### **Enseignement et formation**

La cour d'école de Grandvillard sera réaménagée pour améliorer la sécurité des enfants et faciliter le réaménagement du bâtiment de la cure paroissiale. D'autre part, quelques fenêtres du bâtiment scolaire sont vétustes et seront remplacées. Le montant total de ces travaux se monte à CHF 105'000.00.

### **Culture et loisirs**

Durant la période estivale, de nombreuses personnes passent un moment de détente ou organisent une rencontre familiale ou entre amis à la place publique du Saudillet. Des véhicules stationnent régulièrement dans les champs voisins ou le long du Chemin du Saudillet. Pour éviter ces désagréments, le conseil communal souhaite créer une place de stationnement supplémentaire d'une capacité de 6 à 7 véhicules. Le montant de CHF 26'000.00 permettra la réalisation des travaux de terrassement, la pose d'une nouvelle barrière et la plantation d'une nouvelle haie vive.

### **Routes**

Se référer aux chapitres 5 à 7 du présent bulletin.

### **Chalets**

Se référer au chapitre 8 du présent bulletin.

Antoine Castella, conseiller communal





## 5. Réaménagement de la Route de la Ria

Avec le montant alloué pour le projet d'étude lors de l'assemblée du budget 2017, la commune a mandaté le Bureau Gex et Dorthe ingénieurs consultants Sàrl à Bulle afin d'élaborer un avant-projet pour ce tronçon de route. Ledit bureau a présenté un projet avec une bande de roulement de 4,20 m de large et un trottoir franchissable de 1,65 m.



Le conseil communal a convoqué les riverains de la Route de la Ria à une séance d'information le 27 septembre 2018 afin de leur présenter ce projet. Ces derniers ont estimé qu'il était suffisant de maintenir la largeur de la route telle qu'elle est aujourd'hui, à 3,50 m, mais en y ajoutant des places d'évitement et des bordures pavées de chaque côté de la route. Les riverains ont considéré que ces mesures répondraient de manière optimale aux critères de sécurité. Au vu de l'étroitesse de la route, ils pensent que la circulation sera de fait ralentie. Le conseil en a pris acte.

Les travaux sont inscrits au budget pour la somme de CHF 245'000.00.  
Ce montant sera financé par emprunt bancaire.

Jean-François Moura, conseiller communal

## 6. Réfection du pont de la Taouna (direction Lessoc)

Sur mandat de la commune, le Bureau Gex et Dorthe ingénieurs consultants Sàrl à Bulle a réalisé un avant-projet pour la rénovation du pont de la Taouna (après analyse, il s'est avéré que le côté aval est en train de se dégrader).

La commune a également suggéré au bureau susmentionné de prévoir une passerelle côté aval pour la sécurité des enfants et des piétons. La passerelle sera prolongée par un trottoir jusqu'au passage à piétons en face de l'école.

Les travaux sont inscrits au budget pour la somme de CHF 210'000.00.

Ce montant sera financé par emprunt bancaire.

Jean-François Moura, conseiller communal





## 7. Réfection des routes

### Route de Lessoc

Suite à la dégradation du tapis, il est nécessaire de réaliser quelques réparations. Par la même occasion, une surlargeur sur quelques mètres, au niveau de la sortie des prés, serait goudronnée (côté talus des Cressets). Deux emplacements sont particulièrement touchés.



### Chemin des Cressets

Le chemin est communal depuis l'embranchement jusqu'au passage canadien qui se situe à l'entrée du pâturage des Cressets. Des affaissements importants ont été constatés. Il est nécessaire de refaire un tronçon de cette route.



### Route de la Cascade

La commune profitera des deux chantiers susmentionnés et des machines sur place pour faire quelques réparations sur la Route de la Cascade.

L'ensemble des travaux est inscrit au budget pour la somme de CHF 53'000.00.

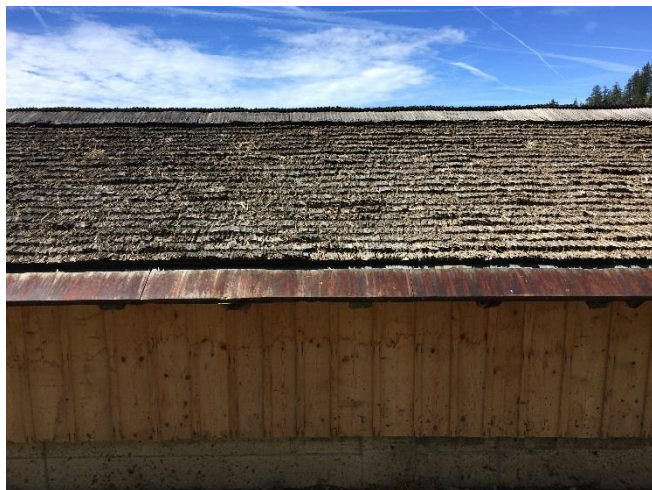
Ce montant sera financé par emprunt bancaire.

Jean-François Moura, conseiller communal

## 8. Réfection de chalets suite à la visite des alpages du 22 septembre 2018

### Chalet "Les Tservettes"

Faisant suite à la sécheresse de cet été, le conseil a décidé de refaire le pan de toit côté amont en tôle et de poser des tavillons sur les deux pignons. Pourquoi remplacer les tavillons par de la tôle? L'eau de pluie récupérée sur la surface du toit sert à alimenter la citerne. Toutefois, l'eau qui ruisselle sur le toit en tavillons est pompée par ces derniers et de ce fait rendue grisâtre ou brune, ce qui n'est pas très agréable pour les bêtes. Avec un toit en tôle, l'eau de pluie récupérée sur le toit est claire et de bien meilleure qualité. La citerne du chalet des Tservettes est indispensable au vu du faible débit de la source et du grand nombre de bêtes à abreuver. Le travail sera exécuté par l'équipe communale dont le personnel est qualifié pour ce genre de travaux. Les travaux sont inscrits au budget pour la somme de CHF 26'000.00. Ce montant sera payé par le compte des chalets.



Détail du toit en tavillons

### Chalet "La Cierne"

Monsieur Olivier Jaquet, teneur de l'alpage, souhaiterait installer 30 logettes dans l'étable. Le conseil communal y est favorable. Certains chalets communaux sont en effet déjà équipés de ce système qui a fait ses preuves depuis. De plus, les fosses à lisier existantes retrouvent à nouveau leur utilité, sans compter que le bétail peut se reposer à l'abri aux heures chaudes de la journée ou lors des intempéries. Pour ces travaux, une somme de CHF 8'000.00 est inscrit au budget. Ce montant sera financé par le compte des chalets.



M. Jaquet collaborera aux travaux avec l'équipe communale.

Jean-François Moura, conseiller communal

## 9. Cercle scolaire Bas-Intyamou - Grandvillard

Les affaires scolaires communales sont en profonde mutation afin de répondre aux exigences de la nouvelle loi scolaire et aux adaptations résultant de la jurisprudence de décembre 2017 sur la gratuité de l'école.

### Règlement et convention scolaires

Qui dit nouvelle loi, dit nouveau règlement scolaire et nouvelle convention intercommunale. Ces documents sont en cours de validation auprès des Communes de Bas-Intyamou et de Grandvillard. Le règlement scolaire sera soumis à l'assemblée communale à venir. Une importante adaptation concerne la cessation de l'activité de la commission scolaire et l'introduction d'un Conseil des parents. Annoncez-vous auprès du Secrétariat communal si vous êtes intéressé(e) à participer à ce conseil, pour autant que vous ayez des enfants en âge de scolarité primaire.

### Transports et fournitures scolaires

Pour les communes fribourgeoises, la pression sur les budgets des écoles est particulièrement lourde. Depuis cette année, le canton impose aux communes la prise en charge financière des transports, des fournitures scolaires et des activités culturelles et sportives. Un projet de modification de la loi scolaire est en préparation afin de clarifier une situation qui est encore floue.



Le cercle scolaire Bas-Intyamou - Grandvillard profite de ce nouveau cadre pour professionnaliser les transports. Dès janvier 2019, les Transports publics fribourgeois (TPF) assureront les transferts des élèves dans deux bus de 45 places uniquement dédiés aux enfants et conduits par le personnel actuellement en service. En cas de problème, la commune devait en effet trouver une solution garantissant à tout moment la disponibilité et le remplacement des chauffeurs et des véhicules. La situation actuelle n'offrait plus les gages de sécurité suffisants dans ce domaine. Les informations aux parents d'élèves seront directement transmises par les TPF, en collaboration avec les communes.

### Cour d'école et échange de bien-fonds

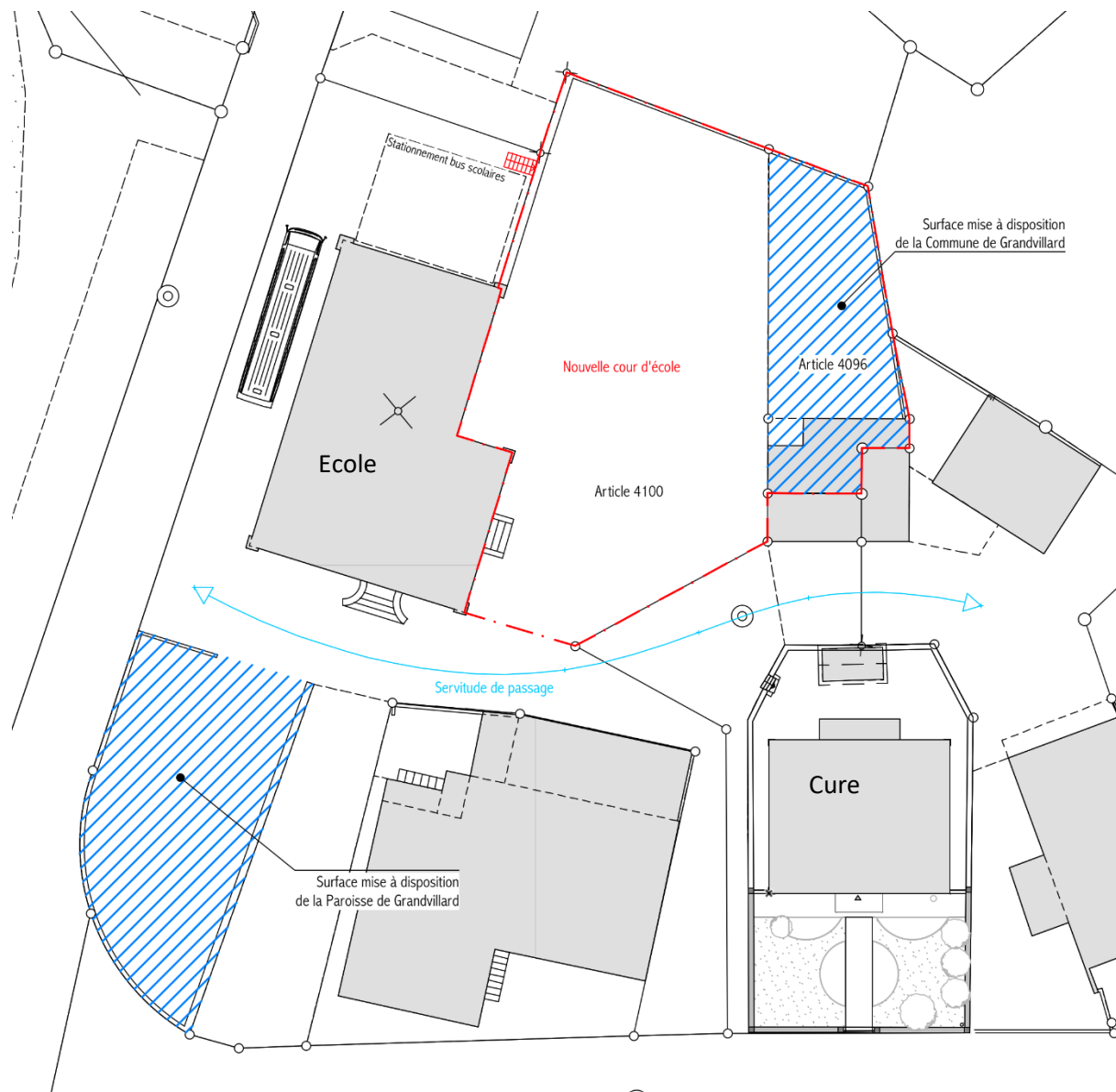
La commune a étudié la possibilité de modifier la cour d'école de Grandvillard. Des problèmes de sécurité sont constatés de manière récurrente. Une servitude de passage aux habitations scinde le site. L'espace de jeu le long de la route des Lières et la cour d'école sont coupés par un accès ouvert aux véhicules motorisés, générant un danger réel et des difficultés pour la surveillance des enfants.

C'est dans ce cadre que la commune propose un échange de terrain avec la paroisse, afin de créer une cour uniquement orientée au nord du bâtiment de l'école. L'article 4096 RF, propriété de la Paroisse de Grandvillard, serait ainsi échangé avec l'espace de jeu actuel, bordant la route des Lières (cf. plan p. 14). La paroisse pourrait ainsi organiser les places de stationnement nécessaires à la transformation de l'ancienne cure dans cet espace. La nouvelle cour serait agrandie, réorganisée et rénovée afin de répondre aux exigences actuelles.

Alain Saudan, conseiller communal



I





## 10. Intempéries du 3 juin 2018 - travaux urgents

Suite aux violents orages du 3 juin 2018, M. Daniel Pugin (Section lacs et cours d'eau) a ordonné de débiter les travaux urgents avant l'été ceci afin d'éviter une aggravation de la situation en cas de nouvelles intempéries.

Par l'intermédiaire des employés communaux, la commune a réalisé une partie des travaux et a mandaté une entreprise privée pour le gros œuvre. Sur la base des tarifs pratiqués en 2016, M. Pugin a donné son accord et octroyé, par oral, un taux de subventionnement de 67%.

|                               |     |            |
|-------------------------------|-----|------------|
| Coûts des travaux:            | CHF | 110'123.40 |
| Subvention cantonale 67%:     | CHF | 73'780.00  |
| Solde à charge de la commune: | CHF | 36'343.40  |

Cette dépense a été financée par les capitaux propres et imputée au compte des investissements.

Vu le degré d'urgence, il était impossible d'attendre la prochaine assemblée communale afin de voter cette dépense supplémentaire. La commission financière a été convoquée le 12 juillet 2018 pour être informée de la situation.



## 11. Projet d'installation d'une ferme piscicole à saumons

Groupe E SA et le bureau d'Ingénieurs AF Toscano SA\* ont approché notre commune afin d'y proposer l'implantation d'une ferme piscicole à saumons de dernière génération. En effet, le site des "Auges" (parcelle située entre la halle d'élevage de poulets et la place de tir – en blanc sur la photo ci-dessous) constituerait un emplacement idéal pour un tel projet. Les atouts du lieu reposent sur la quantité et qualité d'eau à disposition, la proximité de la Centrale de biogaz de Vanils Energies SA et le caractère naturel et agricole de l'environnement présent.



Le projet global comprend un bassin principal pour l'élevage des saumons "adultes" ainsi que des bassins complémentaires pour l'écloserie, c'est-à-dire la gestion des œufs de saumons et de leur croissance jusqu'à 6 mois. De plus, un centre de compétence pour l'aquaculture devrait voir le jour sur le même site, ainsi qu'un parcours pour des visites à vocation touristique.

La Promotion économique du canton de Fribourg ainsi que les services de l'Etat ont fait un accueil très favorable au projet. Le Conseil communal de Grandvillard s'est montré enthousiaste et soutient cette initiative novatrice pour notre village.

Une telle ferme piscicole a vu le jour à Lostallo (GR). Elle est opérationnelle depuis 2016. Le projet de Grandvillard est en cours d'étude. Le concept de l'installation pour Grandvillard serait semblable à celui développé à Lostallo, tout en s'adaptant aux spécificités du site des "Auges". En plus d'un *shop*, un volet "visites didactiques autour du saumon" y est envisagé, présageant une activité touristique bienvenue.

Voici quelques caractéristiques du projet:

- Production annuelle de saumons: 600 tonnes
- Postes de travail pour l'élevage: 4 - 5 emplois
- Postes pour la transformation: 5 -10 emplois selon période
- Postes pour le *shop* et visites: à définir

Ce modèle de ferme piscicole est une première mondiale. En voici les caractéristiques environnementales:

- système fermé: protection contre les épidémies et autres maladies;

- 98% de l'eau utilisée est recyclée;
- l'eau rejetée dans le cours d'eau est très propre;
- pas de chimie, ni d'antibiotiques;
- bassins d'élevage fermés et restreints: plus efficient pour le poisson;
- environnement idéal pour une qualité de saumon optimum;
- production durable "Swiss Made".



Une délégation du conseil a visité les installations de Lostalio à fin octobre. Elle a été impressionnée par la magnifique implantation de cette ferme dans le paysage (vallée qui ressemble tout à fait à la nôtre) et l'efficacité de cet élevage piscicole inédit.

Lors de l'assemblée communale du 5 décembre prochain, une vidéo reflétant exactement le projet vous sera projetée. De plus, un représentant des promoteurs sera à disposition pour répondre à toutes vos interrogations.

\*AF TOSCANO SA est une société d'ingénierie et de planification regroupant 20 succursales, gérées de manière décentralisée et réparties dans toutes les régions linguistiques de la Suisse. Avec ses quelque 370 collaborateurs, elle fait partie des principaux prestataires de services d'ingénierie, de planification et de conseil en Suisse.

Daniel Raboud, Syndic

## **Délégation de compétence au conseil communal pour vente de terrain en vue de l'implantation d'une ferme piscicole à saumons**

La Commune de Grandvillard est propriétaire de la parcelle no 4759 RF d'une surface constructible de 12'769 m<sup>2</sup>. Cette parcelle est sise dans le secteur des « Auges ». La procédure en cours en vue d'affecter ce terrain en zone spéciale, permettra d'accueillir la ferme piscicole projetée.

En raison de l'évolution du projet et afin de ne pas retarder les opérations, conformément à l'article 10 alinéas 1 lettre g), 2 de la loi du 25 septembre 1980 sur les communes, le conseil sollicite de l'assemblée une délégation de compétence pour vendre cette parcelle aux porteurs de projet aux conditions suivantes: prix de vente: CHF 130.00/m<sup>2</sup>, en l'état, hors forêt. Le montant de la transaction prévu est de CHF 1'660'000.00.

Cette délégation de compétence expirera à la fin de la période administrative, soit en avril 2021.



## 12. Installation d'une antenne Swisscom

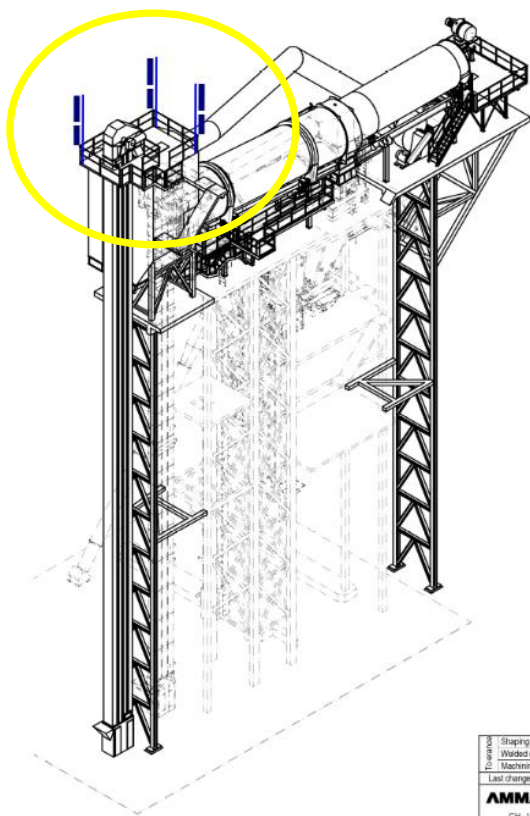
Si la téléphonie mobile est une technologie connue depuis des décennies, sa forme actuelle d'utilisation en masse est, quant à elle, relativement récente. Le développement des 15 dernières années a été énorme et a dépassé toutes les attentes. La fin de cette expansion n'est pas, actuellement, prévisible. La Suisse compte plus d'utilisateurs de téléphonie mobile que d'habitants! Qui d'entre nous n'a pas encore son *natel*?

De plus en plus de données sont transmises par la téléphonie mobile. L'accès à Internet par ce biais se développe sans cesse et les applications techniques reposant sur la technologie de la téléphonie mobile se multiplient. La communication mobile fait partie intégrante de notre vie.

Cette croissance rapide n'est pas sans conséquence pour les opérateurs. En effet, l'augmentation de la demande implique une extension rapide de l'infrastructure de téléphonie mobile. Ce phénomène se mesure par les antennes visibles partout à la campagne et dans les villes.

Le réseau mobile de Grandvillard nécessite l'installation d'une antenne pour couvrir les besoins actuels et futurs. Trois possibilités d'emplacement correspondant à des critères spécifiques ont été proposées par l'opérateur:

1. A proximité du camp militaire (vers la halle de gym)
2. Place de tir DCA (Route des Auges)
3. Parcelle communale au sud de la place de tir



Afin de limiter l'impact visuel et environnemental, le conseil communal a proposé une autre variante: intégrer cette antenne au poste d'enrobage de la gravière JPF.

Swisscom SA a étudié attentivement cette faisabilité et a confirmé que cet emplacement est le plus optimal pour assurer la meilleure couverture du secteur, et ce, avant les trois autres alternatives prévues.

Fort de ce constat, JPF Gravières SA a été contacté et s'est montré favorable au projet d'installation de cette antenne sur leur poste d'enrobage.

Conscient que l'installation d'une telle antenne puisse générer quelques inquiétudes au sein de la population, le conseil communal a demandé à Swisscom SA de déléguer un spécialiste pour répondre aux questions des citoyens lors de l'assemblée communale du 5 décembre prochain.

Ensuite, la procédure passera par une mise à l'enquête.

Daniel Raboud, Syndic



## 13. Subsidies de formation

Dans le but d'encourager la formation professionnelle, la commune octroie aux étudiants et aux apprentis un subside selon les modalités suivantes:

CHF 200.00 par an de formation (études ou apprentissage), jusqu'à 25 ans révolus, dès l'année scolaire 2016/2017 (CHF 150.00 auparavant).

Ce subside est accordé par la commune sur présentation d'une attestation de fréquentation d'une école (degré supérieur à celui de l'école obligatoire) ou d'un contrat d'apprentissage.

Ledit subside est versé chaque année. Le montant peut être retiré auprès de la caisse communale le **mardi ainsi que le jeudi après-midi**. La caissière communale est à disposition pour tout renseignement complémentaire.

Il peut être accordé avec effet rétroactif pour toute la durée de la formation, sur présentation des pièces, jusqu'à la fin de l'année en cours de laquelle s'achève la période de formation, soit jusqu'au 31 décembre. A partir du 1er janvier de l'année suivante, le droit est prescrit.

L'étudiant ou l'apprenti qui effectue une deuxième formation ou s'il doit redoubler une année reçoit également cette aide jusqu'à 25 ans révolus.



## 14. Cotisations AVS - obligation de cotiser

### Qui doit cotiser?

- Toutes les personnes qui exercent en Suisse une activité lucrative dépendante ou indépendante, ou qui y ont leur domicile civil, sont tenues de payer des cotisations AVS/AI/APG.
- En 2018, ce sont les personnes actives nées en 2000 qui entrent dans le cercle des cotisants.
- Les personnes sans activité lucrative sont tenues de payer les cotisations AVS/AI/APG dès le 1er janvier qui suit leur 20e anniversaire.
- L'obligation de cotiser prend fin au moment où elles atteignent l'âge ordinaire de la retraite. Celui-ci est fixé à 64 ans pour les femmes et à 65 ans pour les hommes.
- Les bénéficiaires de retraite anticipée, les chômeurs en fin de droit, les étudiants, les personnes en incapacité de travail de longue durée et les invalides qui n'exercent pas d'activité lucrative doivent s'annoncer sans tarder à la caisse cantonale de compensation de leur domicile, afin de payer des cotisations AVS/AI/APG et de bénéficier, le moment venu, d'une rente AVS ou AI complète.
- Il en va de même pour les personnes non actives dont le conjoint exerce une activité lucrative au sens de l'AVS et ne verse pas au moins CHF 956.00 de cotisations par année.
- Les lacunes de cotisations peuvent entraîner une réduction des rentes.

## 15. Réduction des primes d'assurance-maladie 2019

Vous trouverez le mémento et le formulaire concernant la réduction des primes d'assurance-maladie 2019 sur internet à l'adresse suivante:

<https://www.caisseavsfr.ch/particuliers/reduction-des-primes-dassurance-maladie/reduction-des-primes-dassurance-maladie/>

## 16. Croix-Rouge fribourgeoise



### Chaperon Rouge: service de garde d'enfants à domicile en urgence

- Vous êtes malade, hospitalisé ou indisponible et êtes dans l'impossibilité de vous occuper de vos enfants?
- Vous avez un enfant malade ou accidenté et vous devez aller au travail?
- Vous devez absolument vous absenter et n'avez trouvé personne pour prendre en charge vos enfants?

Sur simple appel et dans un délai très rapide, une garde d'enfant du Chaperon Rouge se rend à votre domicile pour prendre soin de votre enfant, veiller à son bien-être et à sa sécurité, lui donner les médicaments prescrits, préparer son repas, jouer et l'occuper. Nos collaboratrices sont recrutées avec soin, elles sont professionnelles, motivées et reçoivent une formation spécifique.

Renseignements et demandes

Lundi - vendredi : 07h30-11h30 au 026 347 39 49

Dimanche - jeudi: 20h00-21h00 au 076 347 39 49 (pour les urgences du lendemain matin)

Courriel: [chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch](mailto:chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch)

Bon à savoir:

- Pas de mission de moins de 3h.
- Nos tarifs sont définis en fonction du revenu mensuel brut des parents.
- Plusieurs entreprises du canton offrent cette prestation à leurs employés lorsqu'ils ont un problème ponctuel de garde d'enfants. Renseignez-vous !

### Baby-sitting

Vous souhaitez trouver un ou une baby-sitter pour s'occuper occasionnellement de vos enfants en toute confiance?

Nous vous proposons une liste de jeunes baby-sitters formées par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Renseignement :

Tél: 026 347 39 40 ou [baby-sitting@croix-rouge-fr.ch](mailto:baby-sitting@croix-rouge-fr.ch)

## 17. Gym des aînés

Du début octobre à fin avril, les aînés se retrouvent pour partager une heure de gymnastique dans un esprit convivial. L'objectif est le bien-être de chacun, le maintien du mouvement, de l'équilibre et de la souplesse.

Nous invitons les personnes intéressées à venir nous rejoindre **chaque mardi à 16h00 à la halle de gymnastique du camp militaire de Grandvillard.**

Informations: Corinne Borcard (tél 026 928 14 23).



## 18. Réseau d'alimentation d'eau potable

En vertu de l'article 5 de l'ordonnance du Département fédéral de l'intérieur (DFI) sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale, du 23 novembre 2005 : « *Quiconque distribue de l'eau potable par un système d'approvisionnement est tenu de fournir au moins une fois par an des informations exhaustives sur la qualité de cette eau* ».

### Rapport d'analyse du prélèvement du 18 octobre 2018:

#### **Qualité physico-chimique et microbiologique**

Les résultats des analyses effectuées sur les échantillons prélevés sont conformes aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

#### **Dureté totale de l'eau**

La dureté totale de l'eau est de 22.1 degrés français.

#### **Teneur en nitrate**

Cette teneur s'élève à 2 mg/l. La tolérance légale est de 40 mg/l.

#### **Provenance de l'eau**

Source des Marais, Grandvillard.

#### **Traitement**

L'eau n'est pas traitée.



**Le fontainier, Monsieur Alex Beaud, se tient à disposition pour tout problème ou constatation concernant la qualité de l'eau.**

**Vous pouvez l'atteindre au numéro 079 435 11 50.**



## 19. Gestion des déchets



Selon l'article 47 du Règlement sur la détention des chiens (RDCh), toute personne ayant la responsabilité d'un chien veille à ce que celui-ci ne souille pas le domaine public et privé d'autrui. A défaut, elle prendra toutes les mesures utiles pour rendre l'endroit propre.

Les communes veillent à ce que les souillures puissent être évacuées dans des installations appropriées.

Nous vous rappelons que des poubelles sont à disposition des propriétaires de chiens sur toute la commune. Merci de ramasser les cartes de visite de vos toutous!

### Capsules de café "Nespresso" en aluminium / capsules de thé

Les capsules de café "Nespresso" sont recyclées. Chacun voudra bien les déposer à la Déchetterie intercommunale des Auges dans le conteneur "Nespresso".

Attention, les **capsules de thé** ne sont **pas** recyclées!



### Déchets végétaux

Nous vous rappelons que les déchets végétaux (gazon, branches, feuilles mortes, etc.) doivent être éliminés à la Déchetterie intercommunale. **En aucun cas, ils ne doivent être déversés dans la nature (berges de la Taouna, lisière de forêt, etc.).**

### Haies vives - taille

Les haies vives, les arbres, arbustes, les lierres plantés en bordure des voies publiques ou privées sont parfois sources de danger. Ils peuvent masquer la visibilité, cacher des panneaux de signalisation routière ou gêner la libre circulation des véhicules ou des piétons.

#### Article 94 de la loi sur les routes

<sup>1</sup> Sur les tronçons rectilignes, les branches des haies vives doivent être distantes d'au moins 1,65 m du bord de la chaussée le long des routes publiques. Elles doivent être taillées chaque année, **avant le 1er novembre**.

<sup>2</sup> Elles ne doivent pas s'élever à plus de 90 centimètres au-dessus du niveau de la chaussée.

<sup>3</sup> Dans les courbes et à leur approche, les plantations sont interdites à l'intérieur des limites de construction lorsqu'elles constituent un obstacle pour la visibilité des usagers.

Le conseil rappelle aux propriétaires de se conformer à la législation, notamment en ce qui concerne la distance du bord de la chaussée, la hauteur, par conséquent de veiller à ce que la végétation soit régulièrement taillée.

## Plateforme [www.reparateurs.ch](http://www.reparateurs.ch)



Afin de limiter les déchets générés chaque année et de préserver les ressources naturelles, le Service de l'Environnement du canton de Fribourg informe que la plateforme **www.reparateurs.ch** s'étend désormais à la Suisse romande.

Cette plateforme permet de mettre en avant les prestations de réparateurs (privés ou entreprises) et l'inscription y est gratuite

De nombreuses et diverses catégories de réparation sont répertoriées: appareils électroniques et électroménagers, vélos, instruments de musique, vêtements, jouets, etc.

## Ramassage des déchets urbains - 2019 - Fêtes et jours fériés

**J. NIQUILLE & FILS SA**  
**Transports**  
**Le Perré 9 - 1637 Charmey**  
 Bureau: 026 927 28 38  
 Fax: 026 927 22 55



### Déchets urbains - Commune de Grandvillard

#### Changements de date en raison de fêtes et jours fériés

| Fêtes                  | Dates de remplacement         |
|------------------------|-------------------------------|
| Vendredi Saint         | --                            |
| Lundi de Pâques        | <b>jeudi 25 avril 2019</b>    |
| Ascension              | --                            |
| Lundi de Pentecôte     | <b>jeudi 13 juin 2019</b>     |
| Fête-Dieu              | --                            |
| 1er août               | --                            |
| Assomption             | --                            |
| Toussaint              | --                            |
| Immaculée Conception   | --                            |
| Noël                   | <b>mardi 24 décembre 2019</b> |
| Nouvel-an et 2 janvier | <b>mardi 31 décembre 2019</b> |

## 20. Le coin des sociétés locales et des manifestations



Chers habitants,

Les 14 et 15 septembre derniers, la Commune de Grandvillard a vibré au son de la 29ème édition de l'Open Bike Haute-Gruyère.

La traditionnelle soirée fondue du vendredi soir a attiré plus de 450 personnes. "The Gomm's", le groupe de la soirée, a mis une excellente ambiance sous la cantine et a permis à chacun de passer un moment convivial.

Le samedi, sur la place de fête, plus de 1'130 coureurs se sont élancés sur les différents parcours dans une magnifique ambiance.

# Merci

Sans nos précieux bénévoles, nos généreux sponsors, le soutien des autorités, l'engagement des sociétés villageoises et l'enthousiasme de toute la vallée de l'Intyamon, notre manifestation ne pourrait avoir lieu dans d'aussi bonnes conditions. C'est pourquoi, chères citoyennes et chers citoyens de Grandvillard, nous vous adressons un immense MERCI. Merci de permettre à l'Open Bike Haute-Gruyère de perdurer!

A toutes et tous, nous vous souhaitons un bel hiver et nous vous adressons nos salutations sportives.

Le comité de l'Open Bike Haute-Gruyère

**RENDEZ-VOUS POUR LA 30EME ÉDITION LES 13 ET 14 SEPTEMBRE 2019**

# Calendrier de l'Intersociété

Programme des manifestations 2018/2019



Intersociété de Grandvillard

| <b>Novembre</b> | 1 Messe de la Toussaint - 10h00 - Eglise de Grandvillard<br>10 Soirée des résultats - Société de Tir<br>11 Loto à Pringy - FC Haute-Gruyère<br>16 Match aux cartes - 19h30 - Salle communale - SIV<br>17 Souper de soutien au restaurant Liebherr - FC Haute-Gruyère<br>24 Match aux cartes - Société de Tir                                                                                                                                                                                                          | <b>Mai</b>       | 1-2-4 Tournée du 1er mai - Société de Jeunesse<br>3-4 Fête du 1er mai - Société de Jeunesse<br>4 Sortie à Epesses nouveau Lavaux - Ski-Club<br>17-18-19 Fête des musiques gruyériennes - Rossinière - Participation de la Société de Musique<br>25 Marché des artisans - 9h00 à 17h00 - SIV<br>26 Messe de la 1ère Communion pour tout l'Intyamon - 10h00 - Eglise de Grandvillard<br>30 Loto - Groupement des Dames                                                                                                 |  |  |
|-----------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|
| <b>Décembre</b> | 1 Loto - Ski-Club<br>2 Concert de Noël de la SDI - 17h00 - Eglise de Neirivue<br>8 Passage de Saint-Nicolas dans les familles<br>9 Loto à Pringy - FC Haute-Gruyère<br>13 Fenêtre de l'Avent - Chez Estelle Gouraud - 19h00 à 21h00<br>14 Après-midi de contes avec goûter - 15h30 - Salle paroissiale - SIV<br>15 Concert de Noël à Charmey - Les Zygomatiques<br>16 Visite des Aînés - Société de Jeunesse<br>16 Concert de Noël - Chœur-Mixte et Société de Musique<br>24 Messe de minuit - Eglise de Grandvillard | <b>Juin</b>      | 1 Rencontre des vieilles voitures - Société de Musique<br>7 Soirée fondue à Bounavaux - Ski-Club<br>9 Messe de Confirmation à Gruyères pour l'Intyamon, Gruyères et Le Pâquier<br>14 Concert annuel - Les Zygomatiques - Eglise de Grandvillard<br>14-15 Joutes intercompagnies de la Gruyère à Grandvillard - CSPI<br>20 Fête Dieu - Diane - Société de Musique<br>23 Sortie des familles en VTT et pique-nique annuel - Ski-Club<br>29 Eveil à la Foi - 11h00 - La Grotte (église de Grandvillard en cas de pluie) |  |  |
| <b>Janvier</b>  | 1 Loto - Société de Musique<br>12 Soirée des Rois - Chœur-Mixte<br>13 Dîner des Aînés - Groupement des Dames<br>18-19-20 Camp de ski des enfants - Chandolin St-Luc - Ski-Club                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | <b>Juillet</b>   | 4-5-6-7 RJG 2018 - La Roche - Participation de la Société de Jeunesse<br>13 Descente de l'Aar Thoun-Berne - Ski-Club<br>14 Pique-nique - Amicale des Pompiers<br>28 Messe - 10h00 - Liéry Odet<br>31 Fête nationale - Société de Jeunesse                                                                                                                                                                                                                                                                            |  |  |
| <b>Février</b>  | 1-2 Camp musical - Société de musique<br>2 Concours à ski - Ski-Club<br>23 Sortie à ski - Ski-Club<br>24 Loto à Pringy - FC Haute-Gruyère                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | <b>Août</b>      | 15 Pèlerinage à la Grotte de Notre-Dame de Lourdes - 14h30 - Brancardiers de la Gruyère<br>15 Illumination de la Croix du Cuâ - Ski-Club<br>18 Pique-nique - Société de Musique                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |  |  |
| <b>Mars</b>     | 10 Sortie à ski - Saanenmöser - Ski-Club<br>14 Assemblée annuelle - SIV<br>15 Assemblée annuelle - Société de Tir                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <b>Septembre</b> | 4 Assemblée annuelle - Intersociété<br>13-14 Open-Bike - 30ème édition<br>17 Assemblée annuelle - FC Haute-Gruyère<br>20 Assemblée annuelle - Société de Musique<br>24 Assemblée annuelle - Chœur-Mixte<br>28 Inspection du corps des sapeurs pompiers                                                                                                                                                                                                                                                               |  |  |
| <b>Avril</b>    | 5-6 Concert annuel - Halle de gym - Société de musique<br>6 Nettoyage du village - Société de Jeunesse<br>13 Soupe de Carême - Salle communale - Groupement des Dames<br>21 Messe de Pâques - 10h00 - Eglise de Grandvillard<br>22 Chasse aux œufs - 10h00 à 12h00 - Place du Saudillet - SIV                                                                                                                                                                                                                         | <b>Octobre</b>   | 11 Assemblée annuelle - Société de Jeunesse<br>18 Assemblée annuelle - Ski-Club                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |  |  |



## Société de musique



1928 - 2018

Chers habitants et habitantes de Grandvillard,

La musique est accessible à toutes et tous. Vous l'écoutez dans des situations différentes, dans l'attente d'un bus, dans votre voiture, à la radio, sur votre téléphone, etc.

### ***N'avez-vous jamais eu envie d'en faire?***

La porte d'accès à la pratique musicale se trouve devant vos yeux ou presque. C'est le cas dans le village de Grandvillard qui a la chance de voir sa société de musique, l'Echo du Vanil-Noir, égayer la vie musicale de la commune. Si vous pensez que la musique de cuivre se réduit à de barbant marches militaires, jouées par quelques musiciens qui ont connu la naissance des Brass Bands en Angleterre, alors vous vous trompez! La société de l'Echo du Vanil-Noir peut se permettre de dire qu'elle a réussi à créer une atmosphère conviviale et vivante où plusieurs générations de musiciens interprètent ensemble de nombreuses pièces aux styles très variés: pièces classiques, musiques de films, reprises de chansons, etc.

### ***Alors n'hésitez plus et passez du statut de spectateur à celui d'acteur!***

Pour cela, vous avez plusieurs possibilités. Notre société de musique organise notamment des cours de solfège qui s'adressent principalement aux jeunes, mais pas uniquement. Ils vous permettront d'acquérir les bases du solfège, nécessaires à l'intégration rapide dans notre société.

**Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Marion Borcard, Présidente de l'Echo du Vanil-Noir, au 079 531 44 62 ou par e-mail [echoduvanilnoir@gmail.com](mailto:echoduvanilnoir@gmail.com)**

En espérant avoir suscité votre intérêt, nous vous adressons nos cordiales salutations.

### **Les musiciens de L'Echo du Vanil-Noir**

[www.echoduvanilnoir.ch](http://www.echoduvanilnoir.ch)





## Prochaines manifestations

Au plaisir de vous rencontrer à ces occasions!

**Jeudi 13 décembre 2018**

Jardin Rose – de 19h à 21h

Rue du Vanil-Noir 4

Merci au Chœur-Mixte  
pour l'animation de la soirée!



**Vendredi 14 décembre 2018**

Salle paroissiale – 15h30



Le Chœur-Mixte de Grandvillard et la Société de musique  
l'Echo du Vanil-Noir ont le plaisir de vous annoncer leur  
Concert de Noël le

**dimanche 16 décembre 2018 à 17h00**  
**église de Grandvillard**

entrée libre - collecte - vin chaud

**Venez partager un moment de convivialité en cette période  
festive!**

## **21. 34<sup>ème</sup> Rencontre des jeunes grüériennes**

Cette année le thème des "sobriquets des villages" était imposé et il fallait donc composer avec.

Dans un premier temps, nous nous sommes réunis avec les responsables du char. La première question était: faisons-nous un char pour la gagne ou pas? Non, pas cette année, on fera un beau et excellent char et si nous avons un prix, c'est du tout bon.

Dans un deuxième temps, nous avons rassemblé les idées. Cela se fait généralement au local avec une bière à la main. Après l'appréciation des idées, le chat dans la barate fut validé. Mais nous nous sommes rendus compte qu'il n'y aurait pas grand-chose sur le char. Nous échangeons sur divers sujets puis les idées fusent!

Qu'est-ce qu'il faut pour faire du beurre? De la crème! On appuie la barate sur le baquet. On pourrait faire une cuillère aussi! Et si on faisait un chat pris dans du beurre? Génial! Bref, en l'espace d'une soirée, le cadre de base était trouvé. Les détails viendront au fur et à mesure de la construction.

Chaque année, il est difficile de "lancer" la construction. Mais une fois qu'on est pris dedans et que le char prend forme, ça devient excitant. Réaliser concrètement et de nos propres mains le brouillon élaboré lors d'une soirée entourée de nos amis, c'est vraiment quelque chose à vivre. Bien sûr, il y a de temps en temps quelques frictions, mais elles sont vite oubliées.

2018 est une année d'exception pour notre jeunesse car le taux de participation fut élevé. Les nouveaux jeunes sont motivés et s'intéressent; la relève est ainsi assurée. Nous avons eu la chance de bénéficier de jeunes qui font partie de différents corps de métier (bûcheron, menuisier, peintre, soudeur), et cela s'est remarqué! Une fois n'est pas coutume, le char fut terminé le mercredi soir et sans stress, soit deux jours avant la participation aux RJG!

Pas de stress? Eh ben si... Nous nous sommes trompés! En effet, une erreur d'appréciation dimensionnelle eut pour conséquence des dégâts assez importants juste avant la présentation du char au village. Qu'importe, l'esprit solidaire du moment a opéré et nous nous sommes tous mis à la tâche pour tout remettre en état avant l'arrivée des villageois.

Nous voici enfin prêts pour le cortège du lendemain. Lors du cortège, nous avons entendu les applaudissements du public à notre passage. Il n'y a rien de plus gratifiant et avons compris que notre char plaisait. Nous étions donc confiants pour un podium, mais sur quelle marche? Le niveau de réalisation des chars était très élevé et personne n'aurait pu deviner la composition du podium, contrairement à d'autres années.

18h30, ça y est, nous nous dirigeons vers la cantine pour les résultats. Le décompte commence...

3<sup>ème</sup>: la jeunesse d'Albeuve! On se dit, on aura la deuxième place...

2<sup>ème</sup>: la jeunesse de la Tour-de-Trême! Là, l'ambiance était partagée au sein de notre jeunesse. Les jeunes avaient déjà des étoiles dans les yeux, alors que les plus âgés avaient la sagesse de se dire que ce n'était peut-être pas nous, mais que nous avions réalisé un magnifique char.

1<sup>er</sup>: la jeunesse de Grand... Et là, c'est l'explosion de joie! Les gobelets volent, suivi d'un sprint direct vers la scène. Un moment mémorable où tout le monde se félicita, certains avec des embrassades, des danses ou des pleurs. Quel beau et intense moment pour une jeunesse! La fête fut belle.

La Société de jeunesse tient à remercier M. et Mme Jean-François et Anne Borcard pour la mise à disposition de leur ferme. Sans eux, notre chef d'œuvre n'aurait pas pu se réaliser dans de si bonnes conditions.

Quentin Ruffieux





## 22. Course des aînés

La 2<sup>ème</sup> édition de la course des aînés a eu lieu le mercredi 5 juillet 2018. A 7h30, les participants, au nombre de quarante, étaient prêts pour le départ et se réjouissaient de partager cette journée. Ils étaient accompagnés par deux conseillers communaux: M. Alain Saudan et moi-même.

Après les salutations d'usage et les frais de la journée réglés, tout le monde a embarqué dans le car de l'entreprise Jacky Voyages de Château-d'Oex.

Sur l'autoroute en direction de Berne, la circulation a soudainement ralenti et nous avons pensé qu'il y avait un bouchon. Tout à coup, une voiture de police s'est placée devant le car et a encore réduit sa vitesse jusqu'à l'arrêt complet. Le chauffeur n'en revenait pas de cette façon de faire quand, et ce, malgré un grillage des deux côtés de l'autoroute, un chevreuil a surgi devant la voiture. Plus rapide et plus malin que les policiers, il a continué son chemin en longeant le bord droit de l'autoroute en direction de Fribourg.



Le moment du café-croissant commençait à se faire sentir. Nous nous sommes arrêtés au restaurant Möve, à Faulensee, dans l'Oberland bernois. Nous étions à l'intérieur du restaurant mais, de leur table, tous les participants avaient une vue magnifique sur le lac de Thoune.

Après cette pause appréciée, nous avons repris l'autoroute en direction de Interlaken jusqu'à Brienz.

Nous avons rendez-vous pour une visite guidée aux Etablissements Jobin, unique école de sculpture sur bois en Suisse.



Fondé en 1835, l'atelier Jobin perpétue la tradition locale de sculpture sur bois. Dans un espace lumineux et moderne, les visiteurs ont pu découvrir le musée dans lequel sont exposés des boîtes à musique, des animaux en bois sculptés, des chalets miniatures et des ustensiles de cuisine qui ont fait la réputation de l'atelier et de la ville. Il est à relever que Brienz est le centre culturel de la sculpture sur bois.

J'ai appris que Charly venait plusieurs fois par année pour voir cette belle exposition. A observer Zizette sur la photo, cette visite n'a pas l'air de lui déplaire non plus! Il est à relever que les participants étaient ébahis devant ces sculptures.

Ensuite, nous nous sommes dirigés vers Interlaken où nous devons prendre le funiculaire qui allait nous amener au Harder Kulm. Malheureusement, aucune rampe ne permettait d'accéder au départ du funiculaire. Les personnes à mobilité réduite ont pu compter sur l'aide des autres participants qui se sont tout de suite présentés afin de permettre à chacun d'y arriver.

Mais les efforts n'étaient pas terminés! A l'arrivée, une marche d'une dizaine de minutes nous attendait afin d'atteindre le restaurant. Cela n'a pas été facile pour tout le monde. Mais plusieurs personnes m'ont dit qu'elles étaient vraiment contentes d'avoir pu faire ce moment de marche, car elles ne croyaient pas d'y arriver et cela leur a prouvé qu'elles pouvaient encore le faire.

La salle à manger du restaurant panoramique était prête à nous accueillir et nous avons dégusté un excellent repas. Les conversations étaient animées et chacun avait du plaisir à se retrouver.

Malheureusement, le brouillard avait de la peine à se dissiper et le célèbre trio, Eiger, Mönch et Jungfrau, n'était que peu visible. Par contre, de la terrasse panoramique, nous plongeons sur les lacs de Thoune et Brienz.



Après une photo de groupe, il était temps de redescendre. La température était très agréable, le ciel s'était dégagé petit à petit et il faisait même très chaud quand nous nous sommes retrouvés à Interlaken. Nous n'avons pas manqué de partager une verrée sur une terrasse située sur le chemin que nous devons parcourir à pied pour rejoindre le car qui nous attendait à la gare d'Interlaken Est.

A 17 heures, c'était le moment de partir pour retrouver Grandvillard. Après une journée bien remplie, les participants fatigués mais contents de leur sortie se sont dit « Au revoir » devant l'église.

J'ai eu du plaisir à organiser cette course et, vu l'enthousiasme des participants, le conseil communal espère pouvoir renouveler cette expérience l'année prochaine.

Un grand merci pour votre participation, votre bonne humeur et cette journée de partage et de convivialité.

Suzanne Cosandey, conseillère communale



## 23. Exercice d'intervention de la colonne de secours

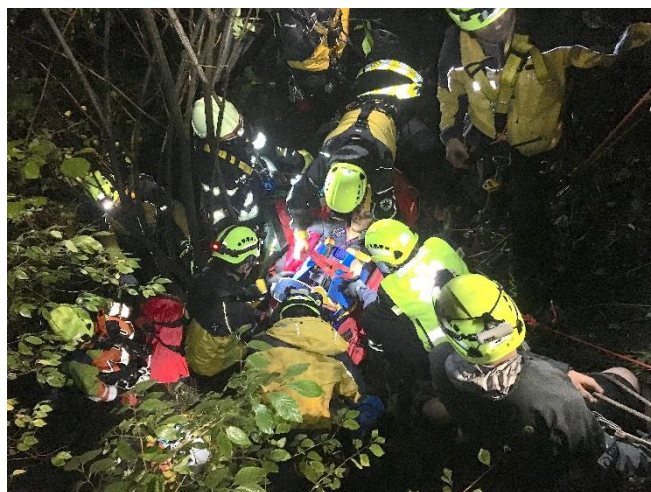
Le 13 septembre 2018, la colonne de secours a effectué un exercice de secours dont le scénario était le suivant: suite à un malaise, la conductrice d'une voiture est sortie de la route à la hauteur de la chapelle de la Frasse. Son véhicule a dévalé le talus très raide à cet endroit-là. Elle-même et sa passagère ont fini leur course 30 mètres en contrebas. Elles sont les deux blessées, mais leur pronostic vital n'est pas engagé.



Il s'agissait pour les différents intervenants d'apprendre à se connaître, mais aussi de connaître le matériel et les équipements individuels. Les compétences de chaque maillon de la chaîne du sauvetage ont pu être mises à l'épreuve. Le groupe d'intervention de la police devait aussi faire partie de l'exercice, mais il a été engagé pour d'autres tâches en dernière minute.

Nous avons pu travailler ensemble et prendre en charge les deux blessées fictives, les désincarcérer de leur voiture et les remonter dans une civière au moyen d'un treuil.

Cet exercice s'est déroulé dans des conditions difficiles vu la configuration du terrain, la nuit et la pluie qui a rendu le terrain glissant. Tout s'est bien déroulé et, à l'unanimité, tous les participants ont compris l'utilité et la nécessité d'un tel exercice. Il est réalisé au moins une fois par année, mais si possible à chaque fois dans un endroit différent.



Merci à la commune pour son soutien et de nous avoir offert l'agape à la fin de l'exercice.

Charly Perritaz  
Team formation de la colonne de secours

## 24. Corps des sapeurs-pompiers

**Ne laisse pas le manque de pompiers  
devenir la prochaine urgence!**

- Tu as **18 ans** révolus?
- Tu es **disponible**?
- Tu es **motivé(e)**?
- Tu es **en bonne condition physique**?
- Tu habites la **Commune de Grandvillard** ou de **Bas-Intyamon**?



**Rejoins-nous !**

Corps des sapeurs-pompiers de Bas-Intyamon  
Renseignements: Cap. Marc Beaud **079 262 10 45**



## 25. Transports publics



### Horaire de la ligne de bus Bulle, gare - Grandvillard, village - Bulle, gare (dès le 9 décembre 2018)

#### 20.264 Bulle-Estavannens-Grandvillard

Lundi-Vendredi sauf fêtes générales



| Romont 254 RE                | 623   | 723   | 1123  | 1523  | 1623  | 1723  | 1823  |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Bulle                        | 641   | 741   | 1141  | 1541  | 1641  | 1741  | 1841  |
|                              | 26401 | 26403 | 26405 | 26407 | 26409 | 26411 | 26413 |
| <b>Bulle, gare</b>           | 549   | 649   | 749   | 1149  | 1554  | 1649  | 1749  |
| Bulle, St-Denis              | 551   | 651   | 751   | 1151  | 1556  | 1651  | 1751  |
| La Tour-de-Trême, Centre     | 554   | 654   | 754   | 1154  | 1559  | 1654  | 1754  |
| La Tour-de-Trême, Le Cloalet | 555   | 655   | 755   | 1155  | 1600  | 1655  | 1755  |
| Epagny, Motel                | 556   | 656   | 756   | 1156  | 1601  | 1656  | 1756  |
| Epagny, village              | 557   | 657   | 757   | 1157  | 1602  | 1657  | 1757  |
| Enney, zone d'activités      | 600   | 700   | 800   | 1200  | 1605  | 1700  | 1800  |
| Estavannens, Dessus          | 601   | 701   | 801   | 1201  | 1606  | 1701  | 1801  |
| Estavannens, Dessous         | 602   | 702   | 802   | 1202  | 1607  | 1702  | 1802  |
| Grandvillard, Lormo          | 606   | 706   | 806   | 1206  | 1611  | 1706  | 1806  |
| <b>Grandvillard, village</b> | 611   | 711   | 811   | 1211  | 1616  | 1711  | 1811  |



|                              |       |       |       |       |       |       |       |       |
|------------------------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
|                              | 26402 | 26404 | 26406 | 26408 | 26410 | 26412 | 26414 | 26416 |
| <b>Grandvillard, village</b> | 613   | 715   | 815   | 1245  | 1617  | 1715  | 1815  | 1915  |
| Grandvillard, Lormo          | 614   | 716   | 816   | 1246  | 1618  | 1716  | 1816  | 1916  |
| Estavannens, Dessous         | 619   | 721   | 821   | 1251  | 1623  | 1721  | 1821  | 1921  |
| Estavannens, Dessus          | 620   | 722   | 822   | 1252  | 1624  | 1722  | 1822  | 1922  |
| Enney, zone d'activités      | 622   | 724   | 824   | 1254  | 1626  | 1724  | 1824  | 1924  |
| Epagny, village              | 625   | 727   | 827   | 1257  | 1629  | 1727  | 1827  | 1927  |
| Epagny, Motel                | 626   | 728   | 828   | 1258  | 1630  | 1728  | 1828  | 1928  |
| La Tour-de-Trême, Le Cloalet | 627   | 729   | 829   | 1259  | 1631  | 1729  | 1829  | 1929  |
| La Tour-de-Trême, Centre     | 629   | 731   | 831   | 1301  | 1633  | 1731  | 1831  | 1931  |
| Bulle, St-Denis              | 632   | 734   | 834   | 1304  | 1636  | 1734  | 1834  | 1934  |
| <b>Bulle, gare</b>           | 639   | 741   | 841   | 1311  | 1643  | 1741  | 1841  | 1941  |
| Bulle                        | 650   | 750   | 850   | 1320  | 1650  | 1750  | 1850  | 1950  |
| Romont 254 RE                | 707   | 807   | 907   | 1337  | 1707  | 1807  | 1907  | 2007  |

Bus de nuit voir 20.266

♿ Toutes les courses  
☎ 026 35 10 200

TPF, 1701 Fribourg  
Centrale ☎ 026 35 10 200  
www.tpf.ch  
service.clients@tpf.ch

### Cartes journalières "Commune"

Deux cartes journalières sont à disposition auprès de la Cafétéria du Home de la Vallée de l'Intyamon, à Villars-sous-Mont. Le prix est fixé à CHF 45.00 par jour et par unité. Ces cartes permettent de voyager sur les réseaux CFF, TPF et d'autres compagnies de transport.

#### Réservation par téléphone:

Tous les jours, de 10h00 à 10h50 et de 11h20 à 17h45, au 026 928 44 45.

#### Disponibilité des billets par date:

Portail AGFlexi: <http://www.sugarcube.ch/agflexi>



## 26. Sapins de Noël

Choisir un sapin, le rapporter à la maison, le décorer en famille: c'est une tradition chère à beaucoup d'entre nous. Plus d'un million d'arbres de Noël égaient chaque année le salon des ménages suisses. Mais où les a-t-on prélevés? Cela menace-t-il les forêts? Pas du tout! Il y a même de bonnes raisons de choisir un sapin de Noël du pays et même, pourquoi pas, de votre propre commune.

L'été chaud et sec a fait souffrir une partie des arbres forestiers. Il est donc normal que bien des gens se soient fait du souci pour leur sapin de Noël. Il ne faut pas, explique Philipp Gut, de la Communauté d'intérêt IG Suisse Christbaum: "Les sapins de Noël sont magnifiques cette année, malgré la sécheresse. Les pluies d'automne garantissent la fraîcheur nécessaire". La croissance des sapins s'étend sur huit à dix ans, ainsi leur qualité ne dépend pas d'une seule saison. Et chaque année, leur nombre est largement suffisant.



Quelque 40 à 45% des sapins de Noël vendus en Suisse sont de provenance indigène, cultivés par des paysans ou dans des exploitations forestières. Mais la majorité sont importés du Danemark, d'Allemagne et d'autres pays, où les surfaces de plantation beaucoup plus grandes que chez nous permettent des frais de production moins élevés. En revanche, les sapins de Noël de chez nous ont l'avantage d'être produits de façon plus écologique. Dans les cultures bien entretenues des paysans suisses, on utilise beaucoup moins de pesticides et autres substances auxiliaires que dans les monocultures étrangères. En forêt, leur usage est même interdit. Enfin, les sapins suisses n'ont pas besoin d'être transportés sur de longues distances et ne passent pas non plus du temps dans des entrepôts frigorifiques très énergivores.

Environ cinq cents agriculteurs et propriétaires forestiers de Suisse produisent des sapins de Noël sur des parcelles dédiées. Leur vente apporte un revenu annexe bienvenu. Quant aux jeunes sapins pris en forêt, ils proviennent de coupes d'éclaircies ou de peuplements situés sous des lignes électriques et leur prélèvement ne nuit donc pas au développement naturel de la forêt. Nous pouvons donc acheter des arbres de Noël suisses en toute bonne conscience: la ressource est abondante et c'est un produit naturel obtenu de façon durable. N'est-il pas sympathique de savoir que notre sapin de Noël a grandi tout près de chez nous? Cerise sur le gâteau, il est fraîchement coupé et reste donc beau plus longtemps.

### Conseils pour faire durer votre sapin de Noël

- ✓ En attendant Noël, laisser le sapin dans son filet et l'entreposer à l'air libre, le pied dans un seau d'eau.
- ✓ Pour monter le sapin, utiliser un support avec un réservoir à eau. Ne pas appointir ni écorcer le pied. De cette façon, les vaisseaux situés sous l'écorce peuvent absorber plus d'eau et le sapin reste frais plus longtemps.
- ✓ Dans une pièce chauffée, un sapin de Noël perd jusqu'à un litre d'eau par jour par évaporation. Remplir donc régulièrement le récipient.
- ✓ Humidifier le feuillage chaque jour avec un vaporisateur pour le garder frais plus longtemps. Employer de l'eau distillée pour éviter les taches de calcaire sur les décorations.

Pour plus d'informations: <https://www.foretsuisse.ch>



**La vente des sapins de Noël aura lieu le vendredi 14 décembre 2018  
de 16h00 à 18h00 à sous l'abribus (Route des Lières)**



N'oubliez pas de consulter régulièrement le site [www.grandvillard.ch](http://www.grandvillard.ch)

Vous y trouverez de nombreuses informations!

Marche à suivre pour vous **abonner aux actualités** au fur et à mesure de leur publication:

- ouvrir le site [www.grandvillard.ch](http://www.grandvillard.ch);
- se rendre en bas à droite de la page d'accueil;
- entrer une adresse e-mail valable et valider en cliquant sur "Je m'abonne".



The screenshot shows the homepage of the Commune de Grandvillard website. At the bottom right, there is a section titled "ABONNEZ-VOUS À NOS ACTUALITÉS" (Subscribe to our news). This section is circled in red. It contains a form with an "E-mail" input field and a "JE M'ABONNE !" (I subscribe!) button. The rest of the page displays various local news, administrative information, and a calendar of events.

